

# Développer les compétences psychosociales des enfants et des adolescent.e.s (3-18 ans)



Il est utile et intéressant de travailler le vivre ensemble et l'expression des émotions dans tous les lieux d'accueil des enfants et adolescents. L'épidémie de Covid-19 l'a encore souligné. Le milieu scolaire, les services d'accueil péri et extra scolaires, l'éducation spécialisée sont des espaces soutenant l'autonomie, la créativité, la coopération, la découverte de soi et des autres. Ces compétences psychosociales contribuent au bien-être individuel, collectif et à la réussite éducative.

Cette formation explique les compétences psychosociales, puis permet d'identifier et de mettre en œuvre les postures professionnelles et les modes d'animation soutenant leur développement chez les enfants.

## Profil des stagiaires

Acteur.rice.s du milieu scolaire, péri-extra- scolaire de l'éducation spécialisée (3 -18 ans).

## Prérequis

Vouloir mettre en œuvre, au quotidien, des actions ou projets pédagogiques/éducatifs, qui soutiennent le développement des compétences psychosociales des enfants et adolescent.e.s.

## Objectifs pédagogiques

- Définir les compétences psychosociales
- Identifier les postures professionnelles favorables au développement des compétences psychosociales des enfants et adolescents
- S'approprier des activités éducatives qui développent les compétences psychosociales des enfants et adolescent.e.s
- Citer des ressources permettant d'accompagner ses démarches
- Transférer les acquis dans les pratiques professionnelles

## Contenu de la formation

### Session 1 (1 jour)

- Définition des compétences psychosociales (CPS)
- Les compétences psychosociales en pratique : expérimentation de postures professionnelles et méthodes

### Session 2 (1 jour)

- Suite, les compétences psychosociales en pratique : expérimentation de postures professionnelles et méthodes
- Transfert dans les pratiques professionnelles

## Ressources pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques, de travaux de groupe et d'échanges de pratiques, à partir d'expériences présentées par les participant.e.s et les formatrices.
- Mise à disposition de supports pédagogiques, de documentation, d'une bibliographie.

## Suivi de la progression pédagogique et évaluation des résultats

Une appréciation des connaissances acquises sera réalisée pendant la formation, à l'aide de questions ou de mises en situations, afin de s'assurer de la compréhension et de l'appropriation des contenus par les stagiaires.

À la fin de la formation, les stagiaires évalueront l'atteinte des objectifs et la qualité de la formation.

La vérification de la participation des stagiaires sera assurée en présentiel et en distanciel. À l'issue de la formation, une attestation de présence sera remise à la structure du/de la stagiaire et une attestation de formation à chaque participant.e.

## Effectifs

Le nombre de stagiaires sera compris entre 6 et 12, en vue de favoriser l'expression de chacun.e ainsi que les interactions entre participant.e.s et avec les formatrices et de respecter les mesures sanitaires en vigueur.

## Durée et modalité

Formation en présentiel

2j, 14h

## Prix

La formation est subventionnée par l'ARS. Elle est gratuite pour les participant.e.s.

Les frais de déplacement et de repas sont à la charge des participant.e.s.

Cette formation est réservée prioritairement aux professionnel.le.s exerçant en région Bretagne.

## Sessions

<b>Quimper</b>	4, 5 avril (9h – 12h30 ; 13h30 – 17h)	Lucie Rigaudière, Chargée de projets et d'ingénierie – IREPS Bretagne
<b>Plérin</b>	2, 3 juin (9h – 12h30 ; 13h30 – 17h)	Lydie Gavard-Vétel, Chargée de projets et d'ingénierie – IREPS Bretagne
<b>Rennes</b>	13, 14 octobre (9h – 12h30 ; 13h30 – 17h)	Valérie Lemonnier, Chargée de projets et d'ingénierie – IREPS Bretagne
<b>Auray</b>	14, 15 novembre (9h – 12h30 ; 13h30 – 17h)	Maud Bégnic, Chargée de projets et d'ingénierie – IREPS Bretagne

## Nouveauté : préinscription en ligne

Les inscriptions aux formations de l'IREPS Bretagne se font dorénavant en ligne et devront être réalisées après vérification des items « prérequis » et « profil des stagiaires » et après validation par la structure, le cas échéant.

### Pour procéder :

Rendez-vous sur la fiche formation [Développer les compétences psychosociales des enfants et des adolescent.e.s \(3-18 ans\) sur irepsbretagne.fr, onget formations :](#)

1. Cliquer sur le bouton « pré-inscription »,
2. Prendre connaissance des informations demandées (paragraphe en haut)
3. Remplir le formulaire
4. L'inscription sera confirmée lorsque l'IREPS Bretagne l'aura validée et pris contact avec le.la stagiaire (convocation).

## Contact

Emilie Blanchet / [contact@irepsbretagne.fr](mailto:contact@irepsbretagne.fr)